

ne s'agit pas ici de contribution versée au trésor impérial, projet défectueux présenté l'an dernier, avoué-t-il, et justifié par aucun besoin pressant, par aucune circonstance critique; non, il met cette proposition au rancart, il ne s'écrie plus comme jadis: "Mettons-nous à l'œuvre et élaborons un projet que nous soumettrons au Parlement puis au peuple"; non, voici ce qu'il veut aujourd'hui: "Ne touchons pas à cette question, avant d'avoir établi la fédération impériale, avant que tout l'empire soit unifié". Il n'est pas légitime d'espérer, dit-il, que les colonies autonomes de cet empire participeront aux frais d'une guerre, alors qu'on ne les aurait pas consultées sur la déclaration de guerre. Il serait indigne du peuple canadien de lui demander de souscrire à pareille proposition tant qu'il n'aura pas été en lieu de l'étudier ou avant l'établissement de la fédération impériale. J'ai une question à poser ici au député de Victoria-et-Haliburton: combien s'écoulera-t-il de générations avant que ce projet se réalise?

M. LENNOX: Qui dit cela?

M. CARVELL: Je viens de citer les propres paroles prononcées en ce sens par le chef de l'opposition. Il suffit de relire les observations qu'il a formulées le 24 novembre pour comprendre qu'il était d'intelligence avec les nationalistes. Nous ne saurions, dit-il, coopérer à la défense de l'empire, avant l'établissement de la fédération impériale. Il le sait, la chose ne saurait se réaliser que dans plusieurs générations, et, par conséquent, il passera bien des générations avant que nous soyons appelés à prendre une initiative quelconque. Le député de Jacques-Cartier a saisi la Chambre d'un amendement, mais il est logique, car il dit: "Il ne faut rien faire, avant d'avoir consulté le peuple." Mais le chef de l'opposition s'écrie: "Non, il ne faut pas que le public s'aperçoive que nous sommes d'intelligence avec les nationalistes; il ne conviendrait pas d'accepter l'amendement dans son intégralité; il faut y ajouter quelque chose." Voilà pourquoi on a dressé cet amendement dont on a si souvent donné lecture ici. L'amendement fait un grand déploiement de loyalisme. Il omet une ou deux phrases à la fin de l'amendement du député de Jacques-Cartier, qui condamne le projet de participation financière en faveur duquel ces messieurs ont voté, l'an dernier; on ne veut plus de ce projet, par conséquent, on le retranche du texte. Vous avez tous lu vent plus de ce projet; par conséquent, on je veux vous donner lecture d'un vœu adopté à une assemblée nationaliste, à Montréal, le 9 novembre, cette assemblée ayant été convoquée par les nationalistes pour célébrer leur grande victoire de Drummond-et-Arthabaska. A cette assemblée, à laquelle assistait le député de Jacques-Cartier et le

député de Drummond-et-Arthabaska, monsieur Bourassa, si je ne me trompe, appuyé par le député de Jacques-Cartier, proposa le vœu suivant qui fut unanimement adopté:

Cette assemblée approuve et ratifie le verdict rendu par le collège électoral de Drummond-et-Arthabaska, réaffirme la détermination prise par le peuple canadien de maintenir les droits de la couronne britannique au Canada....

Jamais un tory n'oublie cela.

...déclare qu'elle approuvera volontiers toutes les mesures nécessaires et efficaces propres à assurer la défense du territoire canadien; mais elle considère comme contraire au principe de l'autonomie canadienne et à l'unité réelle de l'empire, toute mesure politique tendant à imposer au Canada, qui n'a pas voix au chapitre dans la gouvernement de l'empire, une part quelconque des responsabilités à l'extérieur et de la défense militaire, en dehors du territoire canadien, la seule partie de l'empire sur laquelle le peuple canadien puisse exercer d'initiative au sens politique ou constitutionnel.

Mais, monsieur l'Orateur, on pourrait absolument penser que mon honorable ami a rédigé son amendement avec la résolution des nationalistes eux-mêmes. Ils sont aussi semblables que des idées analogues peuvent l'être et pourtant ils diffèrent parce qu'ils ne sont pas absolument mot à mot. L'honorable député d'Elgin-ouest a essayé d'influencer nos imaginations et il nous a demandé de déclarer que le parti libéral prêche l'indépendance et tout autre chose à l'exception de ce qu'on appelle la loyauté. Il a cité de prétendues déclarations qui auraient été faites par mon très honorable ami le chef du Gouvernement, il y a vingt ans, à Boston. Il a fait des recherches dans tous les livres de la bibliothèque du Parlement et dans tous les discours prononcés par les députés libéraux, qu'il a pu découvrir dans les vingt dernières années pour donner quelque preuve que telle avait été l'attitude du parti libéral. Je ne m'inquiète pas de ce qu'a pu dire, il y a vingt ans, le chef du Gouvernement et je ne vois pas que la population du pays s'en occupe beaucoup. Elle sait ce qu'a fait le très honorable chef du Gouvernement, elle s'est prononcée plusieurs fois à ce sujet, elle aura bientôt encore une autre occasion de se prononcer à nouveau et je ne redoute pas son jugement. Mais la population est extrêmement intéressée à l'alliance impie qui existe entre le parti conservateur et les nationalistes de Québec. On peut dire que je n'ai pas le droit de faire cette affirmation après la dénégation du chef de l'opposition. Mais je tiens à établir qu'elle n'a été niée par aucun député conservateur de la province de Québec au cours du présent débat. Je tiens à dire que dans toutes les occasions possibles, depuis le soir de l'élection de Drummond-et-Arthabaska, chaque conservateur